

Manifeste *ou* Charte d'engagement pour une stratégie industrielle territoriale



Les effets tangibles du changement climatique, tout comme le conflit ukrainien ou la crise sanitaire de la Covid-19, ont exacerbé notre prise de conscience sur la nécessité de limiter notre dépendance industrielle, d'impulser une réindustrialisation soutenable, de déterminer des chaînes de valeur stratégiques et d'instituer dès maintenant la sobriété des modèles de production. Ces questions interpellent largement les transitions industrielles actuelles et à venir. Si nous souhaitons favoriser le déploiement de l'industrie du futur, nous devons engager des coopérations pour nous rendre capables, dans une logique de complémentarité affirmée, de répondre aux besoins des entreprises tout en gagnant en efficacité énergétique et en préservant les ressources du territoire.

Cette charte d'engagement marque l'ambition politique d'accompagner la transformation des bassins industriels existants dans le cadre des compétences de chaque collectivité et au plus près de leurs spécificités.

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est dans son rôle d'impulseur et d'espace de dialogue interterritorial sans prise de compétence.

POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

3 territoires d'industrie :

- /// Riom-Vichy
- /// Lezoux Thiers Ambert Montbrison (TILTAM)
- /// Issoire-Brioude
- Périmètre du pôle métropolitain
- PETR du Grand Clermont



UNE ECHELLE DE COOPERATION PERTINENTE POUR ANTICIPER LES TRANSITIONS INDUSTRIELLES

Le Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, espace de dialogue et de coopération interterritoriale à l'échelle du grand bassin de vie clermontois, regroupe près de 700 000 habitants de Vichy à Brioude. La complémentarité des territoires urbains et ruraux qui composent le Pôle métropolitain nécessite une coordination renforcée des politiques publiques.

Cet espace de coopération a pour rôle de fédérer les énergies et les ambitions locales afin de faire émerger un territoire de projets, véritable locomotive en matière d'enseignement supérieur et recherche, de dynamisme économique, d'attractivité durable ou encore d'innovations. Nous avons la volonté de dynamiser et de mettre en cohérence les politiques publiques industrielles tout en assurant la visibilité du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX MAIS FONDAMENTAUX

Nous, élus du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, souhaitons mettre en œuvre des politiques publiques destinées à faciliter l'avènement de l'industrie du futur. En s'appuyant sur des forces industrielles solides, une main-d'œuvre fidèle et de qualité, ainsi qu'un bassin d'innovation et de formation pertinent, nous souhaitons :

- **Assurer un futur industriel sobre et responsable**, en phase avec les enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques, mis en exergue par les tensions et pénuries sur des ressources indispensables pour les filières industrielles locales ;
- **Accélérer la transformation des industries présentes** par l'appui au déploiement de formations initiales et continues adaptées, de l'accompagnement à l'innovation et du développement de services aux entreprises ;
- **Positionner notre territoire comme un territoire d'accueil** par la disponibilité de foncier économique et d'immobilier d'entreprise dédiés et adaptés à l'industrie ainsi que l'accompagnement des projets de recyclage de friches ;
- **Accompagner la cohésion sociale et territoriale** portée par l'industrie en communiquant sur l'intérêt et en levant la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des projets industriels. Soutenir l'assise industrielle du territoire revient à penser un projet de société à co-construire avec les habitants, les industriels et les collectivités, à la fois par la création d'emplois pérennes, mais aussi par leur capacité de financer des politiques publiques aussi essentielles que l'éducation, la santé ou la solidarité.

Pour ce faire, il conviendrait que les collectivités publiques amplifient leur soutien à la mutation du secteur industriel. Cette adaptation sera difficile, mais nous nous devons de la réussir.



UN PLAN D' ACTIONS MUTUALISEES POUR UNE APPROCHE INDUSTRIELLE COLLECTIVE

L'industrie du futur désigne une industrie économe, innovante et compétitive, capable d'affronter les défis qui s'imposent à elle : maîtrise de l'énergie, maîtrise des approvisionnements, maîtrise des technologies-clés, maîtrise des coûts ou encore maîtrise des impacts environnementaux. Le regain industriel du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne exige une stratégie industrielle territoriale de long terme qui permettra à l'industrie de s'imposer comme l'un des piliers d'un projet de société compatible avec les enjeux climatiques.

NOS ENGAGEMENTS POUR Y PARVENIR

Afin d'assurer la résilience, le renforcement et la soutenabilité de notre tissu productif, nous, élus du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, nous engageons à :

1. **Coopérer** entre territoires afin d'assurer une stratégie industrielle lisible et ancrée sur le Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne ;
2. **Favoriser** l'accueil et le développement des projets industriels ;
3. **Faciliter** le renforcement des compétences par le biais de la formation initiale et continue.

Ces engagements, qui répondent aux besoins exprimés par les industriels, s'articulent directement avec les démarches lancées par les Territoires d'Industrie Riom-Vichy, Lezoux-Thiers-Ambert-Montbrison et Issoire-Brioude.

Ils ne pourront être tenus sans une mobilisation collective de l'ensemble des parties prenantes : élus, techniciens des collectivités territoriales et industriels porteurs de ces transformations.



SIGNATAIRES

de la charte d'engagement pour une stratégie industrielle territoriale

A grid of 10 empty circles for signatures, arranged in one column on the left and two columns of three on the right.

